# Compte-rendu du Comité Social d'Administration du 18 janvier 2023

**Mercredi 18 janvier dernier nous étions convoqués pour la 2e fois pour siéger à la nouvelle instance de dialogue social : le Comité Social d'Administration Local (CSAL).**
**En effet, nous avions boycotté la 1ère convocation en date du 11 janvier pour les raisons explicitées plus bas.**

Cette nouvelle instance se substitue aux anciens CTL et également aux ex-CHSCT, en se réunissant en Formation Spécialisée (FS) pour dialoguer des sujets afférents aux ex-CHSCT.
Cela fait plus de deux ans que la loi est passée et pourtant, personne à la DG n'a pour le moment été capable de pondre un règlement intérieur pour cette instance !
Oui, une instance s'est tenue sans qu'aucun mode de fonctionnement et d'organisation des débats ne soient définis… Le président a tout de même précisé que ce CSAL est valable juridiquement, même sans règlement intérieur… Admettons mais cet amateurisme ne peut que nous sidérer et nous mettre en colère !
Cette précision apportée, nous pouvons rentrer dans le vif de ce compte-rendu :

Nous vous détaillons d'emblée l'ordre du jour car c'est cet ODJ qui a conditionné nos actions lors de l'instance :

- **Le premier point concernait la désignation d'un ou d'une secrétaire adjointe au CSAL et la durée de son mandat.**
- **Le second point concernait les suppressions d'emploi à la DDFIP de Charente pour 2023.**

Nous avons longuement débattu entre nous en amont de l'instance sur la conduite à tenir par notre section. En effet, ces dernières années nous avons systématiquement boycotté toutes les instances abordant les suppressions d'emploi. Pourquoi ? Vous trouverez notre argumentaire un peu plus loin dans ce compte-rendu.
Cependant, ces dernières années, la direction ne mettait à l'ordre du jour que le sujet des suppressions d'emploi. Or cette année, un autre point et non des moindres était également prévu.
Alors nous avons décidé collectivement, en cohérence avec nos valeurs et nos positionnements au fil des années, d'agir de la façon suivante :

**- Nous sommes venus au CSAL et avons lu une déclaration liminaire intersyndicale,** vous la trouverez à la fin de ce compte-rendu.
**Nous avons ensuite évoqué le 1er point à l'ordre du jour.** En concertation avec les deux autres OS, il a été proposé et décidé que le mandat de secrétaire adjoint serait tournant et représenterait le plus fidèlement possible les résultats électoraux.

Ainsi pour les 4 prochaines années, le secrétariat du CSA sera assuré de la façon suivante :
Pendant 2 ans par Solidaires Finances Publiques, un an et demi par FO et 6 mois par la CGT.
C'est notre camarade François Pouydebasque qui assurera cette fonction pour les deux prochaines années.

– **Nous en sommes arrivés au second point de l'ordre du jour**.
Il a été décidé par la direction de supprimer 9 emplois en 2023 : 1 Idiv HC ; 2 Idiv CN ; 3 B ; 1 géomètre et 3 C.

**Nous ne pouvions décemment pas rester pour discuter de ce sujet, nous avons donc lu une déclaration, demandé son annexion au PV puis quitté l'instance.**
**Voici l'intégralité des propos que nous avons tenus :**

***Opposition aux suppressions d'emplois***

***La déclinaison actée par la Direction locale des suppressions d'emploi ne relève que de votre seule responsabilité.***

***Sachez que rien dans les faits, rien dans les réalités des services, rien dans l'exercice des missions, rien dans les attentes des usagers, rien dans les logiques de chaînes de travail, rien en matière d'amélioration des conditions de travail, ne justifie vos arbitrages.***
***Nous ne pouvons apporter le moindre crédit à votre vision déstructurante et mortifère de la DGFiP, de ses missions, de ses structures et des conditions de travail de ses agentes et agents.***
***Nous réaffirmons que pour Solidaires Finances Publiques aucune suppression d'emplois n'est légitime.***

***Cette instance, qui n'a d'ailleurs pas de règlement intérieur et de mode de fonctionnement, ne sera sur ce point qu'une chambre d'enregistrement. Siéger sans discussion possible, sans marge de manœuvre, sans possibilité de modifier les projets, ce n'est pas notre vision du dialogue social.***

***En cohérence avec nos valeurs, nous quittons l'instance mais demandons à ce que cette expression soit annexée au Procès-Verbal.***

Vous l'aurez compris, pour notre section **rien ne peut justifier** de rester discuter des suppressions d'emploi puisque il est impossible de faire reculer la DG sur ce sujet.
Pour Solidaires Finances Publiques, chaque suppression est un désastre pour la DGFIP, pour le service public. Il n'y a pas de gradation non plus entre les postes supprimés : la suppression d'un poste est tout aussi mortifère au SDIF qu'au SIP, la suppression d'un A+ tout autant qu'un B ou C.

Certains pourraient nous arguer de rester pour les questions diverses… Expliquons d'abord ce que sont les questions diverses : c'est toujours le dernier point de l'ODJ d'une réunion, quelle qu'elle soit. C'est le moment où nous pouvons aborder des thématiques non-inclues dans l'ODJ, poser des questions précises.

Existait-il, le jour de l'instance, des sujets si urgents qu'il nous faille rester pour en parler en QD et de fait nous mettre en contradiction avec nos valeurs ?
**NON**. C'est un **NON** exprimé avec la plus grande des certitudes.
Des instances, des GT, des réunions il y en a suffisamment souvent pour faire remonter les inquiétudes et exprimer les problèmes de façon régulière. Lorsque la situation l'impose les instances peuvent se réunir en
Alors définitivement **NON**, **nous n'avions aucune raison valable de trahir nos convictions**, ces mêmes convictions qui ont fait que vous nous avez élu.

Nous en terminons avec ce compte-rendu, mais il nous reste des précisions juridiques à apporter :
Il nous a semblé entendre que certain·es se posent la question du quorum et de la validité des votes des autres OS suite à notre départ. Nous pouvons les rassurer immédiatement : en seconde convocation, il n'y a jamais eu de quorum, n'y en avait pas pour ce CSAL et n'y en aura pas pour les prochains. L'instance se tient avec les représentant·es présent·es.
Que tout le monde se rassure également, même si nous sommes majoritaires (4 sièges sur 7) et que nous n'avons pas voté, les votes exprimés par les autres OS sont valables et pris en compte.